

H A U T E



SAINTONGE

A Jonzac, le 15 avril 2020

Réf : OM/BL

Objet : Mise à jour du plan de continuité du service déchets durant la crise covid-19.

Mesdames ,Messieurs

Suite aux dernières informations, vous trouverez ci-dessous la mise à jour de la situation de la gestion des déchets en Haute-Saintonge.

- La réouverture de 4 déchèteries ( Pons, Guitinières , Montendre et St Aigulin) sous certaines conditions avec prises de RDV au préalable ( voir doc joint ou sur le site internet de la CDCHS).
- Le service de collecte des déchets est maintenu à la fois pour les sacs noirs et jaunes.
- La collecte du verre dans les bornes est maintenue
- La distribution des sacs jaunes est maintenue. Rapprochez-vous de votre Mairie pour vous en procurer en respectant les règles d'hygiène et sécurité covid-19. J'en profite également pour vous rappeler que tous les déchets fermentescibles peuvent être compostés pour contribuer à réduire le volume à collecter.
- Concernant les attestations , vous pouvez déposer vos déchets sacs noirs , jaunes, verre , déchets de déchèterie avec l'attestation de déplacement cochée 2ème motif (Achats de 1ere nécessité) accompagnée de votre pièce d'identité.

Dans cette situation inédite , j'en appelle au civisme de tous les administrés pour ne pas déposer d'ordures supplémentaires et des encombrants destinés à la déchèterie au pied des bacs et des bornes à verre.

Je sais pouvoir compter sur vous en cette période délicate et je reste convaincu que c'est tous ensemble, tous unis que nous en sortirons.  
Je vous souhaite le meilleur à vous et à vos proches.

Jean-Michel RAPITEAU  
Président de la Commission Déchets



Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge